

## Habilitation Electrique B1(V) B2(V) BR BC

### Formation initiale pour le personnel électricien



#### Objectifs de la formation :

- Préparation en vue de l'habilitation B1(V) B2(V) BR BC suivant la norme NF C18-510.
- Connaître les risques et les dangers liés à l'électricité
- Effectuer des opérations d'ordre électrique dans un environnement électriquement dangereux (entretien, dépannage, remplacements et raccordements).

Tous les détails au verso →



#### Public

Tout personnel



#### Effectifs

10 personnes maximum  
par session



#### Prérequis

Savoir lire, écrire  
et compter en français  
Connaissances en électricité



#### Durée et Horaires

3 jours (21h)  
8h30-12h Et 13h30-17h  
Accessible en 30 jours



#### Validation

Evaluation par QCM  
Attestation de formation  
Avis sur Niveau d'habilitation



#### Animateur

Habilité et expérimenté  
dans le domaine de  
l'électricité



#### Moyens

Vidéo projection  
Matériel de Sécurité  
Platines Pédagogiques



**Méthodes pédagogiques :** Alternance de théorie et de pratique, Méthode interactive



**Handicap :** Nos formations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap  
Contactez-nous pour plus de renseignements



**Tarifs et Financements :** 750€ HT/jour

Rapprochez-vous de votre OPCO, de Pôle emploi ou utiliser votre Compte Personnel de Formation



**% de Réussite** en 2022 (à venir)



**% de Satisfaction** en 2022 (à venir)



## Déroulé de la formation

### Habilitation Electrique B1(V) B2(V) BR BC

Formation initiale pour le personnel électricien



#### Module Tronc commun

- Distinguer les grandeurs électriques, tel que courant tension, résistance etc.
- Titres et niveaux d'habilitation et domaines de tension
- Matériels électriques et outillage (fonctions, identification, vérifications et utilisation)
- Analyser les risques pour une situation donnée (en fonction du niveau d'habilitation)
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie
- Assurer la surveillance électrique de l'opération

#### Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension (BR, B1, B2, B1V, B2V)

- Chargé de consignation et du Chargé d'exploitation électrique (rôle, instructions, informations)
- Documents applicables (Attestation de Consignation, Avis de Fin de Travail, Autorisation de Travail, etc.)
- Organiser, délimiter et signaler la zone de travail (Pour B2 et B2V)
- Eliminer un risque de présence de tension dans la zone des opérations électriques
- Zone de voisinage en BT (Pour B1V et B2V)
- Mesures de prévention à observer lors de l'intervention ou des travaux
- Effectuer des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension.
- Respecter et faire respecter les instructions de sécurité.

#### III) Module « BC Consignation » :

- Limites de l'habilitation BC (autorisation et interdits, etc.)
- Réaliser la Consignation sur différents types de matériels
- Rédiger une attestation de Consignation

#### Validation par QCM

A l'issue de l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques un avis nominatif indiquant l'habilitation recommandée est remis à chaque participant



#### Règlementation :

Formation obligatoire pour toute personnes effectuant des opérations d'ordre électrique (entretien, dépannage, remplacements et raccordements) selon la norme NF C18-510.

Recyclage de la formation préconisé à 3 ans



#### Métiers et débouchés :

Agent d'entretien, agent de sécurité, peintre, menuisier, carreleur, plombier, etc.